

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ



Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux et particulièrement une bonne santé en cette période difficile. J'espère qu'en 2021 nous pourrons à nouveau nous réunir pour partager des moments de convivialité.

Pour les élections municipales 2020, qui ont été bouleversées par le covid-19, j'ai dû me représenter seul sur la liste d'Alain Declomesnil pour Bures-les-Monts. Comme vous le savez, une seule liste s'est présentée et a été élue au premier tour le 15 mars. Vu la situation sanitaire, l'installation du maire de Soulevre en Bocage et des maires délégués ne s'est faite que le 25 mai au lieu du mois de mars.

Les dossiers en cours ont pris énormément de retard du fait de l'impossibilité de se réunir et de la mise en place tardive du nouveau conseil municipal.

Tous les événements de la commune ont été annulés (commémoration du 8 mai 1945, repas des anciens, voisinade, commémoration du 11 novembre).

J'ai souhaité mettre en place un comité consultatif pour m'apporter son soutien, ses idées sur l'avenir de notre commune historique et pour les informer sur les différents dossiers de Soulevre en Bocage. Ont accepté de rejoindre ce comité : Marianne BERGIA, Ludovic CHANU, Didier CHATEL, Julie DUBOURGET, Fabien DUMONT, Joël HARIVEL, Annabelle HARIVEL, Thierry LÉBOUVIER, Mickaël LOUINEAU et Roland VICTOIRE. Je les remercie toutes et tous de vouloir s'impliquer dans la vie de la commune, et j'essaierai d'être leur porte-parole auprès du conseil de Soulevre en Bocage.

Je regrette le vol de la table de pique-nique pendant le confinement qui venait d'être installée avec l'aide des anciens conseillers municipaux.

Il y aura quelques changements au niveau du ramassage des ordures ménagères. Les villages de la Rivière, la Merrie, le Lieu Hérel et la Cour de Haut devront à présent mettre leurs sacs au bout de leurs entrées. Ceci s'explique pour des raisons de sécurité des agents collecteurs, on doit mettre tout en œuvre pour que les manœuvres avec le camion de ramassage se fassent en toute sécurité. Je comprends bien le désagrément que cela peut créer pour certains d'entre vous. Je pense malgré tout que le service est de qualité, et avec un coût qui reste raisonnable.

Votre maire délégué, Alain MAUDUIT



INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE



Ouverture le mardi de 14 h à 16 h.
Tél : 02 31 67 79 63
Mail : mairiebureslesmonts@neuf.fr
Secrétaire : Aurélie BLANCHARD



Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire. Alors dès vos 16 ans, rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Location de la salle des fêtes : 50€ pour les habitants de Soulevre en Bocage et 80€ pour les hors Soulevre en Bocage. Pour la réservation joindre M. Mickael LOUINEAU Tel : 06 50 56 91 57 l'après-midi de préférence

GALETTE DES ROIS 2020

Le dimanche 19 janvier, nous nous sommes réunis pour la traditionnelle galette des rois à la salle des fêtes. Une cinquantaine de personnes a répondu à l'invitation. Nous avons profité de ce moment de convivialité puisque ça a été le seul évènement réalisé cette année à cause du covid-19.



CLUB DES AINES

A notre grand regret, nous ne nous sommes plus réunis depuis mars à cause du covid-19.

EN BREF

VENTE D'HERBE

La vente d'herbe a été accordée à M. et Mme VICTOIRE pour le prix de 225 €.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Les 3 logements sont gérés par l'agence Le Locatif 14 située à Vire Normandie avec l'approbation de la commune. Un seul logement est actuellement disponible.

LES BOIS COMMUNAUX



Au mois de mars, l'ONF a relancé un appel d'offres sur la vente des sapins douglas. Celui-ci a été accordé pour la somme de 18 900€. Sur cette somme, l'ONF prélève 15% pour la gestion du chantier.

La coupe a débuté en septembre et nous avons demandé une autorisation pour déposer les arbres chez Monsieur Hervieu. Nous les remercions pour sa collaboration.

La recette de cette coupe de bois sera réinvestie pour replanter et sera encore géré par l'ONF.



L'ÉTANG

Suite aux travaux de la digue de l'année dernière, une bâche a été posée au fond sur environ 500 m² pour atténuer la pousse de la myriophylle du Brésil.

On s'aperçoit qu'elle a été moins présente cette année, une campagne d'arrachage manuel par une équipe du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie a pu être possible et sera poursuivie en 2021.



TRAVAUX REALISES EN 2020

- Mise au norme électrique de l'église
- Pose des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération (indiquant le rattachement à la commune de Soulevre en Bocage)
- Pose d'une sonnette réservée aux Personnes à Mobilité Réduite à la porte d'entrée de la mairie afin de pouvoir les accueillir au rez-de-chaussée
- Amélioration de certaines portions de voirie détériorées (« La Terrière », « Le Perron »)
- Pose de compteurs Linky à la mairie et à l'église
- Barrière du cimetière repeinte



TRAVAUX A PREVOIR

- Mairie à rénover
- Carreaux des fenêtres de la mairie à remplacer
- Cuisine de la salle des fêtes à rafraîchir
- Consolidation du mur du château
- Mur du logement du château à reconsolider



A L'ÉCOLE

Le 1er septembre, ce sont 129 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire. Ils sont répartis dans 6 classes, le plus souvent en double niveau, dont 4 en primaire.

Direction : Mme Lefrançois

Horaires de l'école : 9h00/12h00 – 13h30/15h45
Accueil péri-scolaire de 7h30 à 9h00 et de 15h45 à 18h30



L'année scolaire écoulée a été très perturbée par le contexte sanitaire. Mais le personnel communal et les professeurs ont fait preuve d'un grand courage pour permettre la continuité du service public durant tout le confinement ainsi qu'au retour des enfants à partir du mois de mai.

La fin de l'année scolaire a également été marquée par le départ en retraite de Daniel Bequet qui a œuvré auprès de nombreuses générations en classe de CP le plus souvent. C'est Pascal Le Gourriérec, déjà bien connu à l'école qui lui succède depuis le mois de septembre.

L'année scolaire 2019/2020 fût également une année marquée par les travaux d'agrandissement du réfectoire et de création de deux classes supplémentaires côté primaire sur le site de Campeaux afin d'accueillir dans de bonnes conditions les deux classes qui étaient jusqu'alors à la Ferrière-Harang.

Le site de La Ferrière-Harang accueille désormais les Ateliers Musicaux de la Souleuvre "les AMS". L'association propose des cours de tout niveau pour les enfants et les adultes à différents moments de la semaine, y compris le samedi et parfois le dimanche. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur la page du site internet de la commune souleuvreenbocage.fr

La restauration scolaire est élaborée et préparée sur place par la cuisinière. Le prix du repas pour l'année scolaire 2020-2021 a été fixé par le conseil municipal à 3,80 €.

Le forfait annuel transport et surveillance s'élève pour l'année 2020/2021 à 20 € par enfant.

Le tarif de la garderie périscolaire est fixé à 0,80€ la ½ heure. Les nouveaux horaires sont les suivants : 7h30-8h50 et 16h30-18h30.

Le règlement des factures est possible par chèque, par prélèvement ou par carte bancaire.

**Groupe scolaire de Campeaux
9 rue des écoles – Campeaux
14350 Souleuvre en Bocage
Tél : 02 31 67 74 70**